



Aucune trace de mon avis de tiers détenteur

Par **mayanoy**, le **03/03/2016** à **22:48**

Bonjour,

Les impôts m'ont prélevé 1900 euros plus 100 euros de frais sur ma banque pour la taxe foncière et taxe d'habitation. Alors que je suis en pleine procédure de divorce, je ne comprend pas pourquoi ils n'ont pas saisi mon ex mari.

Mais ce n'est pas le seul problème car en téléphonant aux impôts de villejuif pour leur demander des comptes ils ne trouvent aucune trace d'avis de tiers détenteur et de prélèvement et j'ai toujours les taxes à payer. Ils m'ont dit d'envoyer un courrier par mail avec les justificatifs (relevé de compte et lettre d'avis de tiers détenteur) en me donnant l'adresse mail. Ca fait plus d'un mois que je n'ai toujours aucune réponse malgré 2 relances.

Qui dois contacter?